

➤ **POUR LES PROFESSIONNELS :**

SEANCES D'INFORMATION :
Prises en charge du patient insuffisant cardiaque

>>>> Animée par le Dr SALVAT,
Cardiologue – coordinatrice du réseau

Formation sur l'Insuffisance Cardiaque

Ouverte **à tous.**

- Jeudi 21 juin 2012

} de 14h à 16h

au CHU de Grenoble (côté Chartreuse, RDC
Haut, pôle cardiovasculaire et thoracique,
salle de cours HTA, en face de la cafétéria)

**Aide méthodologique pour l'élaboration de
séances d'Education Thérapeutique :**

Débriefing des séances d'Education

Thérapeutique individuelles du Patient.

**Public concerné : les professionnels Référents à
l'Education**

Où : en salle de réunion du Résic 38

Quand : vendredi 29/06/12 de 9h à 17h– 17h30

En collaboration avec l'ESI (Education Santé
Isère). Attention, **il reste 2 places !**

Si vous souhaitez vous inscrire,
contactez-nous :

par mail : resic38@chu-grenoble.fr

par tél. : 04 76 76 94 96

Séances d'Education Thérapeutique collectives pour vos patients :

L'insuffisance cardiaque, mieux vivre avec dans ma tête et dans mon corps : A. GENTHON et N. RIPERT

Mercredi 19 septembre 2012 : 14h15 à 16h30

Mes médicaments au quotidien : B. QUIRICI

Jeudi 27 septembre 2012 : 14h30 à 16h00

Les signes d'alerte de l'insuffisance cardiaque, connaître, reconnaître et agir : J. REYSSET

Jeudi 4 octobre 2012 : 14h30 à 16h00

Une bonne assiette pour mon cœur : P. ARDISSONE

Jeudi 11 octobre 2012 14h30 à 16h00

Bouger avec l'insuffisance cardiaque, pourquoi, comment ? : M. GROROD

Jeudi 18 octobre 2012 : 14h30 à 16h00

ACTUALITES

Nouvelle Recommandation de l'HAS (Haute Autorité de Santé) concernant l'insuffisance cardiaque (février 2012) : « Promouvoir le **Parcours de Soins** permettant un **accompagnement** du patient à la fois **personnalisé** et **coordonné**, avec utilisation du Programme Personnalisé de Soins (PPS) ».

Pour en savoir +, vous pouvez consulter : le nouveau **guide du Parcours de soins Insuffisance Cardiaque**

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1247611/promouvoir-les-parcours-de-soins-personnalisés-pour-les-malades-chroniques